

## Tombeau du Géant

Le Tombeau du Géant est un long [tertre](#) boisé, qui domine de 30 mètres la [Semois](#), qui en fait un tour presque complet. La [Semois](#) a tracé une suite de méandres et a encerclé des rochers<sup>2</sup>. En 2016, quelque 100 000 touristes ont visité ce tombeau<sup>3</sup>.

Une légende à ce sujet raconte que le Géant en question serait un Gaulois enterré. Ce Géant aurait, en effet, sauté dans le vide pour échapper à l'esclavage, étant donné que [Jules César](#) venait de gagner contre des tribus gauloises<sup>4</sup>. Cet endroit est doublement classé : « patrimoine exceptionnel de Wallonie » et « patrimoine naturel d'intérêt paysager »<sup>5</sup>.

## Autres lieux

Le château de Botassart date de [1625](#) et comporte une chapelle dans laquelle se trouvent des pierres tombales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette chapelle possède les armoiries de la famille Brisbois<sup>6</sup>. Ces Brisbois descendent d'un bailli de [Givet](#) des environs de 1490 issu de la famille de métallurgistes de [Mormont](#) en la vallée de l'[Aisne](#), au nord du [comté de Luxembourg](#). Un membre de cette famille est abbé de [Waulsort](#) au début du [XVII<sup>e</sup> siècle](#). Une autre branche de la famille Brisbois tient la recette du [comté de Rochefort](#).

La chapelle de l'Immaculée Conception est classée au patrimoine de Wallonie.

## Belvédère

Ce belvédère date de 2001. Il est situé à 175 m au-dessus de la Semois, a une hauteur de 25 m et est accessible par 116 marches. La vue sur la ville s'étend au-delà jusqu'à la frontière française.

**Usines L. Devillez & Camion.** Fabrique de fiches, charnières et ferronnerie, cuillères à charbon, petites pièces forgées, fonderie, nickelage

## Abbaye de Cordemois

Cette abbaye abrite une communauté de moniales cisterciennes qui y vivent selon la règle de saint Benoît dans un esprit fraternel. Les plans furent dessinés par l'architecte Henri Vaes. L'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine (1935) à Cordemoy est située, le long de la Semois dans un vrai cadre de paix, sur l'ancien fief avec ferme que le baron de Moffarts légua à sa fille moniale dans les années 20

Les six soeurs de Cordemoy, renvoyées de l'ordre, vont faire appel contre la décision de l'abbé

Un huissier a signifié aux sœurs de l'abbaye de Cordemoy (Bouillon) leur renvoi de l'ordre, selon la décision de l'abbé général. Leur avocat annonce qu'elles font appel, un appel qui est suspensif.